Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 60 (1950-1951)
Heft: 9

Artikel: Au camp de Sulsana
Autor: Mahyère, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-558691

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Oh! oui, 85, pour le moment. Il en vient, il en part continuellement.

— 85, mais c'est fantastique! Oh, madame, comme je vous admire. Quelle vie de sacrifice!

Mme Fort a un joli petit rire.

— Vous êtes gentille, me dit-elle, mais tout le monde nous aide. Tenez, je peux vous citer quelques passages d'une lettre.

Et Mme Fort me lit ce message reçu de Suisse:

J'ai entendu aujourd'hui votre appel à la radio de Sottens (cet appel demandait deux familles, pour recevoir un enfant durant les vacances; 68 répondirent) *au sujet des petits enfants n'ayant pas encore trouvé de familles pour les accueillir en Suisse. J'ai déjà cinq enfants; mais si vous n'avez personne, je veux bien me charger d'un autre. Si possible, je préférerais une petite fille; l'âge m'est égal. Nous sommes de confession protestante, mais la religion du petit ou de la petite n'a rien à voir avec cela. Mon mari est ouvrier; donc une bouche de plus à nourrir et nous n'y verrons rien. Quant aux habits, je ferai mon possible pour qu'elle ne manque de rien. Je trouve que l'on peut aussi un peu se priver pour ces pauvres petits déshérités.*

— Et de tous côtés, ajoute Mme Fort, nous recevons des dons importants. Que ferions-nous sans cela?

C'est égal; je pense que nous devons aider dans la mesure du possible, nous petits Suisses heureux et choyés, ces enfants déshérités et ces personnes au grand cœur, au dévouement incroyable.

Francine Walter.

Cet été, des camps de jeunes sont venus en aide aux victimes des avalanches

Au camp de Sulsana

PAR JEAN MAHYERE

Voici bientôt trois semaines que nous travaillons dans ce hameau de l'Engadine, et le camp est près de finir. Les trois équipes, chacune forte de huit garçons, viennent de partir, à 7 heures comme d'habitude. Deux travaillent à la route, longue de 2 km environ, qui conduit de Sulsana à Capella. Les gars l'élargissent, coupent les tournants, arrachent les rochers qui la bordent, afin que le chasse-neige de l'aérodrome de Samaden puisse y passer cet hiver sans danger de s'y briser. Ainsi les habitants pourront-ils rapidement évacuer leurs maisons si le danger menace de nouveau. De toutes façons la route ouverte leur rendra service pour aller à S-chanf où à Zernez sans qu'ils soient obligés d'exécuter la première partie du trajet en traîneau et la seconde en char, devant transporter le chargement d'un véhicule à l'autre.

Ces deux équipes aiment leur chantier — chaque soir elles peuvent constater de combien de mètres elles ont avancé —, mais la troisième dont c'est le tour de travailler aujourd'hui dans un champ, remplit une tâche plus ingrate. Tant qu'il a fallu débiter et rouler

des troncs, utiliser la scie et la hache, les garçons l'ont fait joyeusement. Mais maintenant que les troncs sont au bord du chemin, que les grosses pierres sont entassées, ce sont les râteaux, les fourches et les brouettes que l'on manie. Il faut avoir ratissé soi-même une prairie pour savoir quelle quantité incroyable de cailloux, de branches et de mottes laissées par l'avalanche on retire de l'herbe. A la fin du jour, l'aire nettoyée — où le paysan pourra faucher de nouveau l'an prochain, semble dérisoire par sa petitesse. Et la vue du champ où restent encore, pour l'éternité, des tas de pierres, et des souches immenses qui attendent qu'on les fasse sauter, ne réjouit pas le cœur des garçons fatigués.

La direction de ce camp est assurée par la Fédération des Eclaireurs suisses. Je l'ai reprise d'un camarade de Genève, que des Neuchâtelois ont précédé au mois d'août. J'ai avec moi huit routiers genevois (sept routiers de Fribourg ont fini leur période la semaine passée), sept étudiants allemands, six Français, deux Anglais et un Suédois. La plupart ont de 18 à 23 ans. Deux petites institutrices suisses-allemandes nous font, avec amour, une excellente cuisine. Personne ici n'est payé pour son travail (42 heures par semaine), mais nous sommes logés chez un paysan, nourris, et nous avons voyagé gratuitement, les étrangers depuis la frontière. En outre, ceux-ci ont été et seront reçus trois jours avant et à la fin du camp, dans des familles suisses de Bâle et de Schaffhouse. Nous nous entendons tous très bien. Personne ne s'est étonné, samedi, de voir un Français et un Allemand (pour se comprendre ils doivent parler anglais) partir ensemble en auto-stop pour la Haute-Engadine. Ce jour-là je suis allé avec 17 participants du camp dans le Parc national, où nous avons passé sous le soleil, un excellent week-end.

C'est le contact avec la population locale qui, somme toute, me satisfait le moins. Nous entretenons d'excellentes relations avec le président de la commune, mais les habitants du hameau ne causent guère. Sans doute n'ont-ils jamais été loquaces, mais le malheur semble les avoir durcis encore. Les griefs qu'ils pouvaient avoir les uns envers les autres, ou d'un village à l'autre, ne sont que plus forts maintenant. Enfin, en dépit de sa réticence habituelle, un jeune paysan m'a pourtant dit hier soir qu'il était fâché de

La méthode américaine d'enseignement

Alors que dans notre premier article nous avons cherché à vous présenter les Soins au Foyer, à vous dire à qui ils s'adressent, le but qu'ils poursuivent, nous vous révélerons, aujourd'hui, la raison de leur succès qui réside dans *la méthode d'enseignement* employée.

Celle-ci s'inspire à la fois des principes et de la technique moderne de la pédagogie et de l'enseignement. Le procédé d'interrogations est largement utilisé, ce qui rend l'enseignement vivant, force l'attention des élèves, les pousse à la réflexion et tend à ce que chacun retire le meilleur profit du cours. L'enseignement est donné dans la forme positive: la monitrice évite des phrases telles que «ne faites pas comme ceci, comme cela»; même si l'élève est dans l'erreur, elle la reprendra en disant «faites ainsi». Cette forme d'enseignement facilite chez l'élève l'assimilation des données et évite de jeter le trouble dans son esprit au moment où elle doit faire un effort d'attention et de concentration.

La méthode prévoit l'usage de mots-clés qui reviennent sans cesse et préparent à la pratique automatique du réflexe juste. La monitrice est appelée à dire ce qu'elle fait, pourquoi elle le fait, comment elle le fait, joignant le geste à la parole.

L'inhalation au lit... sous un parapluie.

La méthode fait aussi usage d'aides visuelles — affiches, matériel de démonstration, etc., de manière à fixer dans l'esprit des élèves l'image d'un objet, le procédé d'une technique, d'un exercice, comme elle recommande l'usage du tableau noir pour inscrire le titre des leçons, les mots nouveaux ou difficiles, et résumer la matière enseignée au cours d'une leçon.

Le rôle des monitrices

L'enseignement comprend les leçons données par la monitrice lesquelles sont suivies de contre-démonstrations par les élèves.

La monitrice a la faculté d'adapter son enseignement au niveau des élèves: elle tient compte des conditions particulières à chacun de leurs foyers dans la distribution des tâches à exercer à la maison. Pour ce faire elle s'efforce de connaître ses élèves et leur milieu ambiant.

Tout l'enseignement est basé sur le travail en groupe — c'est la raison pour laquelle le cours ne peut comporter qu'un maximum de 10 élèves — la monitrice doit avoir chaque élève en main tout en gardant un contrôle absolu sur l'ensemble de la classe.

* «Les Soins au Foyer» - *La Croix-Rouge suisse* n° 8, septembre 1951.

---

nous voir partir, et Rolf, un des «grands patrons», m'assure que la population de la vallée, dans son ensemble, est satisfaite de notre travail.

Des camps semblables à celui-ci se trouvent dans le canton d'Uri, à Anzonico (Tessin), à Safien, et dans toute la région de Zernez. Ce sont des camps d'étudiants, de routiers de la Fédération des Eclaireurs suisses, de Jeunesses évangéliques, de Jeunesses catholiques, ou du Service civil international. Douze nations y sont représentées. Jusqu'ici 150 participants environ (à Zernez le plus âgé à 50 ans) sont venus travailler quinze jours ou trois semaines. La direction centrale — un docteur du Service civil et deux routiers — se trouve aussi à Zernez. Ils ont à eux trois préparé ces camps depuis plusieurs mois. Eux non plus ne sont pas payés. Ils nous aident de toutes manières, toujours souriants et utiles.

Le prix du voyage des participants est payé par les communes ou par des fonds spéciaux. L'administration centrale et les camps — il y en aura jusqu'à mi-septembre — sont financés de la manière suivante: la Confédération alloue par homme et par jour de travail fr. 2.50, le canton fr. 1.— et la commune 50 centimes. Quant aux outils et au matériel de cuisine, l'Armée, les Chemins de fer rhétiques et des particuliers les ont mis à notre disposition.

Camp de Sulsana, août 1951.